

**SSGPI**  
Avenue de la Couronne  
145A  
1050 Bruxelles

Au Dir DRF  
A DRF – Gestion Financière – Section Comptabilité  
A DRF – Elaboration du budget

Bruxelles, 10-11-2021

Votre référence

Votre gestionnaire de dossier

Cellule Comptabilité

Notre référence

E-mail

ssgpi.cc.cpta@police.belgium.eu

**Nouveaux fichiers outputs suite au changement de moteur salarial pour le calcul des traitements à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021**

Cher(e),

Le cycle de traitement de 10/2021 a été définitivement clôturé le 25-10-2021. Un nouveau moteur salarial, appelé "2PAY" est utilisé pour le calcul des traitements à partir d'octobre 2021.

La mise à disposition des fichiers outputs pour le mois d'octobre s'effectue en plusieurs phases. Ceci s'explique par le fait que nous recevons les différents fichiers de la société Alight en plusieurs fois.

Vous trouverez ci-dessous les nouveautés relatives au niveau de la comptabilité.

Fichier mis à disposition sur FinDoc – 0509\_FinalRunTraitement\_20211025A.zip

1. L4.DIGI...00001.zip : reprend les fiches de paie relatives aux prestations irrégulières des membres du personnel de la Police Fédérale
2. L4.DIGI...00002.zip : reprend les fiches de paie relatives à la rémunération fixe des membres du personnel de la Police Fédérale
3. L4.SEPB....PDF : bordereau de paiement reprenant les données d'identification du fichier L4.SEPE.xml ainsi que le total des paiements répartis par type de rémunération (fixe, variable, Saisies/dettes) avec la distinction entre les paiements anticipatifs et terme échu.

Un fichier L4.SEPB...V1 sans run d'urgence et un fichier L4.SEPB...V2 avec run d'urgence ont été publiés sur FinDoc. Il faut tenir compte uniquement du L4.SEPB...V2 avec run d'urgence.pdf. Celui-ci regroupe la totalité des paiements effectués pour le mois d'octobre 2021.

**A l'ouverture du fichier avec Adobe Acrobat Reader**

**BETALINGSBORDEREL**

Point-to-point referentie: 1000437823  
Datum en tijdstip van aanmaken: 2021-10-24T12:52:52  
Afzender van de betaling: **Federale Politie**  
Debiteur - IBAN: **BE88679200212141**  
Financiële instelling - BIC: **PCHQBEBB**  
Munt: **EUR**

Betaaldatum	Populatie	Aard	Totaal bedrag
28/10/2021	Voorafbetaald	Vaste bezoldigingen	3.062.798,14
28/10/2021	Nabetaald	Vaste bezoldigingen	38.388.593,29
28/10/2021	Voorafbetaald	Variabele bezoldigingen	281.968,39
28/10/2021	Nabetaald	Variabele bezoldigingen	2.645.677,84
28/10/2021	Voorafbetaald	Loonbeslagen/schulden	7.045,37
28/10/2021	Nabetaald	Loonbeslagen/schulden	139.434,69
<b>TOTAAL</b>			<b>44.525.517,72</b>

**Prévisualisation du même fichier via l'explorateur**

**BETALINGSBORDEREL**

Point-to-point referentie:  
Datum en tijdstip van aanmaken:  
Afzender van de betaling:  
Debiteur - IBAN:  
Financiële instelling - BIC:  
Munt:

Betaaldatum	Populatie	Aard	Totaal bedrag
<b>TOTAAL</b>			

Remarque : Certains employeurs de la Police Intégrée nous ont contacté pour nous signifier que ce document est partiellement, voire totalement vide. Comme vous pouvez le constater **ci-dessus**, nous ne rencontrons pas ce problème à l'ouverture de ce fichier.

Si vous obtenez un **bordereau vide**, sauvegarder ce fichier pdf et essayer de l'ouvrir à nouveau depuis votre ordinateur. Si vous disposez du logiciel Adobe Acrobat Reader, vous ne devriez pas rencontrer ce problème.

4. L4.SEPE....xml : Fichier de paiement mis à disposition des différents employeurs de la Police Intégrée pour lesquels le chargement automatique n'est pas effectué sur le réseau bancaire Belfius.
5. TH.CTXX et TH.SBNN : pas de changement par rapport à ces fichiers. Ceux-ci reprennent le relevé des dettes contentieux (CTXX) et les dettes nets négatifs (SBNN) avec toujours la colonne « Type » qui reprend les nouvelles dettes du mois. Il faut tenir compte des deux fichiers (CTXX et SBNN) sans run d'urgence et avec run d'urgence pour obtenir l'ensemble des dettes sur le mois.
6. TH.PAY1 et TH.PAY2: pas de changement par rapport à ces fichiers. Ceux-ci reprennent l'ensemble des paiements à effectuer par membre du personnel. La communication du fichier de paiement est reprise dans le TH.PAY2. Il faut tenir compte uniquement des fichiers TH.PAY1 ou TH.PAY2 avec run d'urgence. Ceux-ci reprennent la totalité des paiements effectués pour le mois d'octobre 2021

7. **Nouveau** Interface FedCom.

4 interfaces au format xml sont mis à disposition sur FinDoc :

- 2 interfaces pour l'AIG commençant par DEF\_GL\_1300\_INT0000120.....xml une pour les membres du personnel rémunérés anticipativement (B1) et une pour les membres du personnel rémunérés à terme échu (B2)
- 2 interfaces pour la Police Fédérale commençant par DEF\_GL\_1700\_INT0000120.....xml une pour les membres du personnel rémunérés anticipativement (B1) et une pour les membres du personnel rémunérés à terme échu (B2)

Ces interfaces ont fait l'objet de plusieurs adaptations de la part de la DRF en collaboration avec la firme Alight.

8. **Nouveau** Fichier PDE1\_0011500\_DEF\_202110\_WT\_20211023\_n° de suivi.csv et PDE1\_0011500\_DEF\_202111\_WT\_20211023\_n° de suivi.csv.

Le fichier PDE1 est le fichier des écritures comptables compensées pour tous les membres du personnel de la Police Fédérale. Vous y retrouvez le détail par membre du personnel avec un fichier distinct pour les membres du personnel rémunérés anticipativement (B1), PDE1\_0011500\_DEF\_202111...**csv** et un fichier distinct pour les membres du personnel rémunérés à terme échu (B2), PDE1\_0011500\_DEF\_202110...**csv**. Le détail des différentes colonnes est repris à l'annexe 4 de la présente.

Etant donné que les montants sont compensés entre le positif et le négatif, Il n'est pas évident d'isoler le calcul des nouvelles dettes générées sur le mois sans devoir effectuer un calcul dans ce fichier. Il n'y a pas de colonne Solde Débit/Crédit, comme dans le fichier TH.BHCP, qui permet d'obtenir le solde de la rémunération nette sur un mois de prestations particulier.

Pour ce faire, il a été demandé à la firme Alight, d'inclure les codes salariaux techniques propres à l'application SAP, 9D6A (au débit du compte IG030) et 9D6B (au crédit du compte IG030). Ces codes permettent d'obtenir le montant des nets négatifs générés sur le mois en cours par membre du personnel et correspondent aux dettes « new » du fichier TH.SBNN. La concordance avec ce fichier TH.SBNN est expliquée à l'annexe 2 de la présente

La concordance avec le fichier de paiement est tout à fait possible et nous expliquons la procédure à suivre à l'annexe 1 de cette communication.

9. **Nouveau** Déclaration au précompte professionnel - FINPROF mis à disposition sur FinDoc le 29/10/2021

La déclaration au précompte professionnel sur l'application FinProf est effectuée par Alight sur base d'une déclaration multiple pour l'ensemble de la Police Intégrée. DRF Accounting **ne devra plus** effectuer la déclaration dans l'application FinProf.

Cependant, le paiement du précompte professionnel devra être effectué conformément à la législation en vigueur, soit au plus tard le 15 du mois qui suit.

Fichier mis à disposition sur FinDoc – 0509 FINAL RUN FINPROF 20211028A.zip.zip

1. FIN\_202110\_0509\_PAYMENT DEADLINE 20211115\_B2.PDF : Bordereau de paiement lié à la déclaration FinProf.

Ce fichier au format pdf reprend le bordereau de paiement de la déclaration FinProf de la Police Fédérale pour l'ensemble des calculs du précompte professionnel effectué sur le mois d'octobre 2021. Dans ce bordereau, il n'y a pas de distinction entre les membres du personnel rémunérés à terme échu ou anticipativement, il s'agit bien du total de la base imposable et du précompte professionnel par nature de revenus.

Les informations relatives à la base imposable et précompte professionnel sont reprises sous « OVERVIEW MONTHLY RAX DECLARATION » avec la mention du mois et l'année concernée.

OVERVIEW MONTHLY TAX DECLARATION		OCTOBER 2021
0509	00869909460	Federale Politie
Nat. Revenue	Tax base	Tax
10	59.792.714,7	17.687.024,43
12	152.162,06	16.950,87
18	1.297.023,88	373.895,05
<b>TOTAL</b>	<b>61.241.900,64</b>	<b>18.077.870,35</b>

La déclaration au précompte professionnel s'effectue par nature de revenus (10, 12, 18, etc...)

La colonne « Tax base » représente le total de la base imposable par nature de revenus.

La colonne « Tax » reprend le montant du précompte professionnel par nature de revenus.

Le total de la colonne « Tax » correspond au total du compte GL 442415 des interfaces et fichiers PDE.

Les informations concernant le paiement à effectuer sont reprises sous « PAYMENT INFORMATION ».

On retrouve le n° de référence pour le paiement ainsi que le n° de compte bancaire sur lequel le paiement doit être effectué.

PAYMENT INFORMATION	
VALUE DATE	15 November 2021
Company Nr.	00869909460
SAP code	0509
Company	Federale Politie
Amount	18.077.870,35
Payment Ref.	869909491080
Bank Account	000-2002261-84
Beneficiary	Bureau de Bruxelles
	Rue marche aux poulets 1000 BRUSSEL

2. Finprof\_0509\_B1\_2021\_11\_20211027\_090900\_OK.csv  
Finprof\_0509\_B2\_2021\_10\_20211027\_090924\_OK.csv

Ces deux fichiers au format csv reprennent les données de la déclaration FinProf avec la distinction entre les membres du personnel rémunérés anticipativement (B1) et à terme échu (B2).

La procédure de concordance entre les Interfaces et le fichier PDE est reprise à l'annexe 3 de la présente.

Ci-dessous, une explication des différentes colonnes présentent dans ce fichier.

- Informatiebron: Source d'information avec la distinction FINPROF (pour la déclaration proprement dite) et PAYROLL (pour les calculs de base imposable et précompte professionnel par membre du personnel)
- Afrekeningseenheid: reprend le type de paiement B1 (anticipatif) ou B2 (terme échu)
- Afrekeningsjaar : Année des revenus
- Afrekeningsperiode : Mois des revenus (10 pour les termes échu et 11 pour les anticipatifs)
- Bedrijfsnummer : N° de la Police Fédérale
- Colonne F (pas d'intitulé) : N° Juridique de la Police Fédérale
- TemSe-object : Dénomination de la déclaration multiple au format xml chargée par Alight
- Nummer aangifte : N° de la déclaration sur base de la nature des revenus
- Ondernemingsnummer : N° BCE de la Police Fédérale
- Personeelsnummer : N° propre à SAP des membres du personnel
- Colonne K (pas d'intitulé) : N° d'identification des membres du personnel repris pour PAYROLL de la colonne Informatiebron avec ' et 11 fois 0 avant le n° d'identification.

- PeopleSoft Contract ID : N° de la Police Fédérale suivi du numéro Id de Thémis et du n° de contrat
- Jaar : Année des revenus
- Inkomstenperiode : Mois de calcul des revenus (ex : 1000 signifie 10 pour octobre)
- Aard van inkomsten : Nature des revenus (10, 12, 18, 30)
- Looncomponent: Elément de salaire. Les codes qui sont repris sont propres à l'application SAP. Ils ne correspondent pas aux codes salariaux connus en Thémis. Ils sont complétés uniquement pour PAYROLL de la colonne Informatiebron
- Belastbare inkomsten : Base imposable des revenus
- Verschuld.bedr.vhf. : Montant du précompte professionnel
- Valuta : Devise toujours EUR
- Tax check : contrôle effectué par SAP

Ce fichier permet de vérifier le total de la base imposable et du précompte professionnel par rapport au bordereau de paiement FinProf et les fichiers comptables.

Il reprend également ce détail par membre du personnel et par nature de revenus.

#### Disparition des anciens fichiers gérés par ACERTA.

Les fichiers suivants ne seront plus disponibles à partir d'octobre 2021 :

- L4.BHCP....xml
- L4.CNTL.....xml
- L4.F274....csv

#### **Nouveauté :**

1. Procédure propre à SAP concernant le transfert de la base imposable positive d'année antérieure sur le mois en cours  
Lors de calcul positif relatif à des mois de prestations sur des années de revenus fiscalement clôturées, l'application SAP renvoie le montant de la base imposable uniquement sur le mois en cours, afin de pouvoir appliquer le précompte professionnel sur arriéré. Pour ce faire, deux nouveaux codes salariaux, 9091 et 9092, ont été implémentés dans l'application Thémis.

Concrètement, le calcul positif par mois de prestations d'années antérieures est repris au niveau du code salarial 9091 avec la dénomination suivante : « Montant à reporter sur la base imposable du mois en cours ». Les montants repris sous ce code sont totalisés et transférés sur le mois en cours via le code salarial 9092 avec la dénomination suivante : « Transfert imposable ». Le total du code salarial 9091 est toujours équivalent au code salarial 9092.

Etant donné que ces codes sont équivalents entre eux, ils sont repris sous le compte GL 442415, avec le montant du code 9091 au crédit de ce compte et le code 9092 au débit de ce compte. Le solde débit-crédit est donc à zéro.

Seule la base imposable est concernée par cette procédure, ce qui signifie que les indemnités ne sont pas concernées par ce processus. En cas de calcul positif au niveau des indemnités, celles-ci sont toujours reprises sous le mois de prestations en question.

#### Exemple :

Régularisation d'un avancement barémique de l'échelle M2.1 vers M3.1 pour un membre du personnel pour la période de 09/2020 à 12/2020.

Cette procédure de transfert de la base imposable s'effectue donc pour les revenus de 2020. (de 09/2020 à 12/2020) Dans le mois de prestations de 02/2020, on retrouve l'écriture suivante dans le fichier PDE.

F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R
Begin of fraction	End of fraction	Counter booking code	Wage Type	Amount	Debit or Credit	Funds center	Functional area	Commitment item	Reference month	Dependant wage type	DOPA	G/L Account Number
01-09-20	30-09-20	2	4900	118,7	D	174131110003	S030000	11118	01-09-20		41310000	621010
01-09-20	30-09-20	2	4937	1,85	D	174132110003	S030000	11128	01-09-20		41310000	621052
01-09-20	30-09-20	2	4038	33,11	D	174132110003	S030000	11128	01-09-20		41310000	621072
01-09-20	30-09-20	2	4222	8,62	D	174132110003	S030000	11128	01-09-20		41310000	621052
01-09-20	30-09-20	2	9000	5,76	C				01-09-20		41310000	444190
01-09-20	30-09-20	2	9018	8,91	C				01-09-20		41310000	444157
01-09-20	30-09-20	2	9091	147,61	C				01-09-20		41310000	442415
01-09-20	30-09-20	2	9100	182,82	D				01-09-20		41310000	444190
01-09-20	30-09-20	2	9102	182,82	C				01-09-20		41310000	444190
01-09-20	30-09-20	2	9500	6,23	D	174131110003	S030000	11208	01-09-20	4000	41310000	623310
01-09-20	30-09-20	2	9500	6,23	C				01-09-20	4000	41310000	444190
01-09-20	30-09-20	2	9500	0,1	D	174132110003	S030000	11208	01-09-20	4037	41310000	623310
01-09-20	30-09-20	2	9500	0,1	C				01-09-20	4037	41310000	444190
01-09-20	30-09-20	2	9500	1,75	D	174132110003	S030000	11208	01-09-20	4038	41310000	623310
01-09-20	30-09-20	2	9500	1,75	C				01-09-20	4038	41310000	444190
01-09-20	30-09-20	2	9500	0,45	D	174132110003	S030000	11208	01-09-20	4222	41310000	623310
01-09-20	30-09-20	2	9500	0,45	C				01-09-20	4222	41310000	444190

Etant donné qu'il s'agit de la régularisation d'un avancement barémique, les prestations irrégulières sont également régularisées. Seule la différence au niveau des codes salariaux est reprise dans ce fichier. Le positif de la régularisation s'élève à 147,61 € (118,70 € + 1,85 € + 33,11 € + 8,62 € - 5,76 € - 8,91 €). Ce montant imposable est repris au niveau du code salarial 9091.

La totalité de la base imposable positive pour la période de 09/2020 à 12/2020 s'élève à 667,76 €.

F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R
Begin of fraction	End of fraction	Counter booking code	Wage Type	Amount	Debit or Credit	Funds center	Functional area	Commitment item	Reference month	Dependant wage type	DOPA	G/L Account Number
01-09-20	30-09-20	2	9091	147,61	C				01-09-20		41310000	442415
01-10-20	31-10-20	2	9091	148,64	C				01-10-20		41310000	442415
01-11-20	30-11-20	2	9091	144,93	C				01-11-20		41310000	442415
01-12-20	31-12-20	2	9091	226,58	C				01-12-20		41310000	442415
01-10-21	31-10-21	2	9092	667,76	D				01-10-21		41310000	442415
			Total code 9091	667,76								
			Code 9092	667,76								

Ce montant de 667,76 € est repris au niveau du code salarial 9092 pour le mois en cours (10/2021 pour les termes échu et 11/2021 pour les anticipatifs).

Dans le cas présent et sur base de sa situation fiscale de octobre 2021, un taux de précompte professionnel sur arriérés de 36,90% doit être appliqué sur la régularisation positive. Soit 667,76 € X 36,90% = 246,40 €

E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
Payroll Area	Begin of fraction	End of fraction	Counter booking code	Wage Type	Amount	Debit or Credit	Funds center	Functional area	Commitment item	Reference month
B2	01-10-21	31-10-21	2	4000	4570,86	D	174131110003	S030000	11118	01-10-21
B2	01-10-21	31-10-21	2	4045	23,78	D	174131121199	S990000	12118	01-10-21
B2	01-10-21	31-10-21	2	4046	16,75	D	174131121199	S990000	12118	01-10-21
B2	01-10-21	31-10-21	2	9000	162,27	C				01-10-21
B2	01-10-21	31-10-21	2	9018	342,81	C				01-10-21
B2	01-10-21	31-10-21	2	9092	667,76	D				01-10-21
B2	01-10-21	31-10-21	2	9102	44,79	C				01-10-21
B2	01-10-21	31-10-21	2	9200	835,93	C				01-10-21
B2	01-10-21	31-10-21	2	9231	246,4	C				01-10-21
B2	01-10-21	31-10-21	2	9410	3646,95	C				01-10-21
			Total imposable	5279,15						
			Total cot. Employé	1632,2						
			Total net	3646,95						

Ce transfert de cette base imposable via le code 9092 s'effectue toujours sur le mois en cours. Pour les membres du personnel qui ont une fin d'emploi en 2021 ou tout autre incident de carrière qui justifie l'arrêt du calcul de traitement, on retrouve ce transfert sur le mois en cours, même si il n'y a aucun calcul de traitement prévu sur ce mois.

**Exemple :** Membre du personnel rémunéré à terme échu ayant une interruption de carrière temps plein à partir du 01/08/2021.

Ce membre du personnel a une régularisation d'avancement barémique de l'échelle M2.1 vers M3.1 pour la période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Il n'y a aucun calcul de traitement prévu sur le mois d'octobre 2021. La base imposable positive de cette régularisation d'avancement barémique est transférée sur le mois en cours, c'est-à-dire le mois de octobre 2021.

En Thémis :

Date fin pér de: 31/10/2021		Date début frac: 01/10/2021		Date fin fracti: 31/10/2021		Code Nature: Définitif			
Résultats du calcul									
Code	Description	Montant	Montant préc.	Diff.	nbre jours	nbre d'unités	Mont./unité	% de paiement	Dét. cde sal.
1000	Base annuelle	30887,69							Dét. cde sal.
2001	Fract tps traitement 0								Dét. cde sal.
2021	Fract tps D0 0								Dét. cde sal.
2031	Fract tps D100 0								Dét. cde sal.
2041	Fract tps Pec Vac 0								Dét. cde sal.
2051	Fract tps AFA 0								Dét. cde sal.
2091	Fract tps compet 0								Dét. cde sal.
3302	Inter carr - sens stricte (tpl)				21,00	159,60			Dét. cde sal.
4000	Traitement						30887,69		Dét. cde sal.
4045	I - Téléphone						13,39		Dét. cde sal.
4046	I - Entretien uniforme						9,43		Dét. cde sal.
4047	I - Frais réel d enquête mensuel						122,71		Dét. cde sal.
4087	A - Biling connaissance exigée						178,49	2,00	Dét. cde sal.
4172	A - Sauvegarde supplémentaire								Dét. cde sal.
9092	Transfert imposable	670,68							Dét. cde sal.
9231	Préc.s/arriérés d'indemnités	247,50					670,68		Dét. cde sal.
9410	Net	423,18							Dét. cde sal.

Dans le fichier PDE : pour le mois de prestation de 07/2020

F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R
Begin of fraction	End of fraction	Count	Wage Type	Amount	Debit or Credit	Funds center	Function	Com	Reference month	Depe	DOPA	G/L Account
01-07-20	31-07-20	2	4000	115,1	D	174211110003	S030000	11118	01-07-20		42110000	621010
01-07-20	31-07-20	2	9000	4,09	C				01-07-20		42110000	444190
01-07-20	31-07-20	2	9018	8,63	C				01-07-20		42110000	444157
01-07-20	31-07-20	2	9091	102,38	C				01-07-20		42110000	442415
			Total imposable	102,38								
			Total code 9091	102,38								

Dans le fichier PDE : pour le mois de prestation de 10/2021

F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R
Begin of fraction	End of fraction	Count	Wage Type	Amount	Debit or Credit	Funds center	Function	Com	Reference month	Depe	DOPA	G/L Account
01-10-21	31-10-21	2	9092	670,68	D				01-10-21		42110000	442415
01-10-21	31-10-21	2	9231	247,5	C				01-10-21		42110000	442415
01-10-21	31-10-21	2	9410	423,18	C				01-10-21		42110000	IG030
			Total imposable	670,68								
			Total PP sur arriérés	247,5								
			Total net	423,18								

Même si il n'y aucun calcul de traitement pour le mois d'octobre 2021, on retrouve le calcul net de ce transfert de base imposable uniquement. L'impact sur les déclarations sociales DMFA s'effectue sur les mois de prestations de 07/2020 à 06/2021.

Pour la déclaration fiscale, ce transfert de base imposable sera repris au niveau des arriérés de la fiche fiscale concernée par l'origine de cette régularisation ( 281.10, 281.12, etc...)  
Le précompte professionnel sera repris dans la déclaration FinProf du mois d'octobre 2021.

Cette procédure n'est pas modifiable dans l'application SAP.

L'avantage est que le calcul du précompte professionnel sur arriéré s'effectue sur base des données à jour de la situation fiscale du membre du personnel. Et non plus sur la situation fiscale du membre du personnel pour le mois de prestations qui fait l'objet de la régularisation. Le calcul du précompte professionnel sur arriérés est donc plus conforme par rapport à la déclaration à l'impôts des personnes physiques.

Problèmes présents dans les fichiers outputs du run définitif de octobre 2021

1. Pour les recouvrements des indus, le fichier de paiement TH.PAY2 ne reprend pas la communication prévue dans la gestion des dettes. Le champ « Référence » de la gestion des dettes a été renseigné dans le fichier de paiement en lieu et place du champ communication.
2. Dans le fichier de paiement TH.PAY2, la communication « /A/ » n'a pas été reprise. Cette communication devait reprendre le total des différents montants des « Trop perçu » (TP). 638 lignes de paiements sont reprises dans ce cas.
3. Pour les recouvrement des indus, la fiche de paie ne reprend pas le champ « fiche de paie » de la gestion de dette.
4. Une mise à niveau a été effectuée entre l'application SAP de Alight et Elvire d'Acerta. Cette mise à niveau concerne dans la plupart des cas, les cotisations employés, cotisations patronales, cotisation spéciale de sécurité sociale. Il apparaît donc plusieurs lignes reprenant des montants de 0,01 €, 0,02 € etc... Ces montants seront repris dans les déclarations DMFA.

Cordialement,



Fabien Courtecuisse  
SSGPI – Cellule comptabilité



Franck Bernard  
SSGPI – Cellule comptabilité

## ANNEXE 1

**Fichiers Interface et PDE versus Fichier de paiement TH.PAY1 et TH.PAY2**

Ci-dessous, vous trouverez les manipulations nécessaires pour vérifier la concordance du fichier PDE1 pour les B1 (anticipatifs) et PDE1 pour les B2 (terme échu) avec les fichiers de paiement TH.PAY1 et TH.PAY2. La même procédure fonctionne pour les 2 fichiers.

1. Appliquer le filtre sur la première ligne reprenant les intitulés des colonnes.
2. Dans la colonne G/L Account Number, sélectionner le compte GL IG030
3. Dans la colonne Debit or Credit, sélectionner « D » pour débit. Dans la colonne Wage Type, sélectionner tous les codes sauf le code 9D6A. Effectuer le total de la colonne Amount et noter le résultat obtenu. En effet, ce montant au débit du compte IG030 devra être soustrait du montant obtenu dans la suite de la procédure.
4. Dans la colonne Wage type, sélectionner tous les codes salariaux (même le 9D6B), sélectionner « C » pour crédit dans la colonne Debit or Credit. Effectuer le total de la colonne Amount.
5. Le résultat obtenu à l'étape 3 doit être soustrait du montant obtenu à l'étape 4. Le résultat correspond au total du fichier de paiement.

Exemple :

Total TH.PAY1 ou TH.PAY2 = 44 525 517,72 €

		<b>Total TH.PAY1 ==&gt;</b>	<b>44.525.517,72</b>		
<b>Bic</b>	<b>Bban</b>	<b>Iban</b>	<b>Amount</b>	<b>Currency</b>	<b>Compu</b>
			15,77	EUR	11
			2.081,28	EUR	10
			1.823,89	EUR	10
			1.773,81	EUR	10
			417,05	EUR	11
			1.721,17	EUR	10
			962,88	EUR	11
			2.767,18	EUR	10
			201,44	EUR	11
			1.664,18	EUR	10
			1.328,08	EUR	10
			1.987,10	EUR	10

Interfaces FedCom :

L'addition des lignes SA pour les 4 interfaces correspond au total du fichier de paiement.

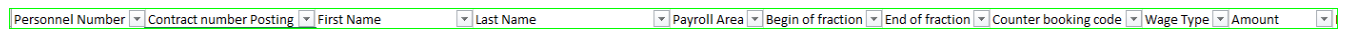
	<b>doctype</b>	<b>postkey2</b>	<b>vendor</b>	<b>document3</b>
DEF_GL_1300_INT0000120_20211023_225906_200000.xml	SA	25	IG030	94.976,90 €
DEF_GL_1300_INT0000120_20211023_232550_200000.xml	SA	25	IG030	159.634,34 €
DEF_GL_1700_INT0000120_20211023_225906_100000.xml	SA	25	IG030	3.256.835,00 €
DEF_GL_1700_INT0000120_20211023_232550_100000.xml	SA	25	IG030	41.014.071,48 €
			<b>Total</b>	<b>44.525.517,72 €</b>



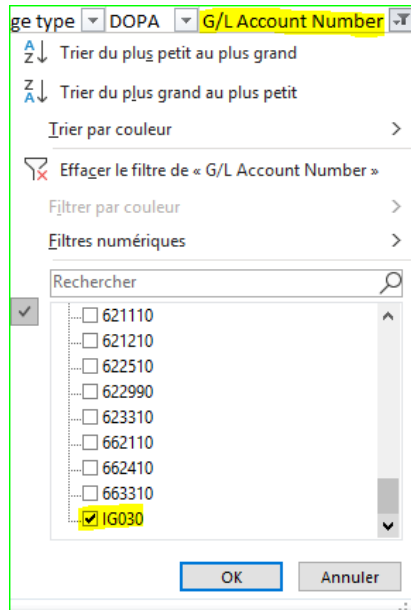
Fichier PDE :

Attention pour les manipulations présentées ci-dessous, les deux fichiers PDE1 sont regroupés en un seul fichier.

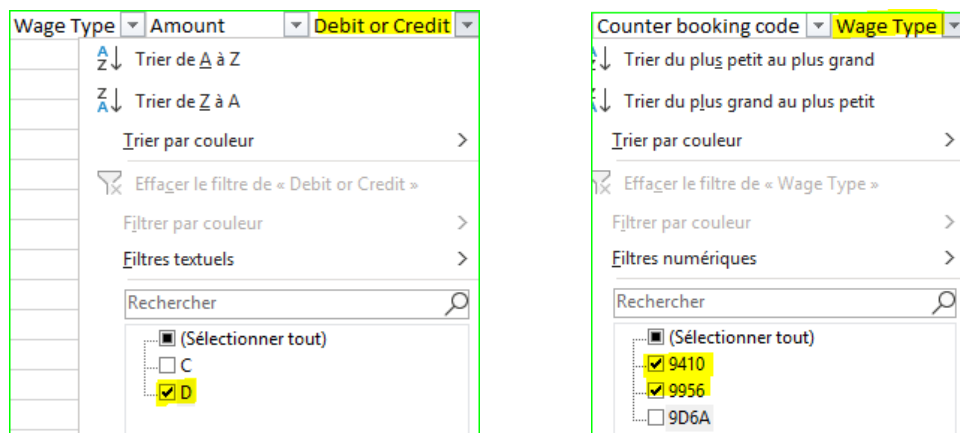
Etape 1 : Appliquer le filtre sur la première ligne reprenant les intitulés des colonnes



Etape 2 : Dans la colonne G/L Account Number, sélectionner le compte GL IG030



Etape 3 : Dans la colonne Debit or Credit, sélectionner « D » pour débit. Dans la colonne Wage Type, sélectionner tous les codes sauf le code 9D6A. Effectuer le total de la colonne Amount



=SOUS.TOTAL(9;J3:J398182)			
Wage Type	Amount	Debit or Credit	G/L Account Number
9410	3105,52	D	IG030
9410	2943,24	D	IG030
9410	1839,87	D	IG030
9410	3865,84	D	IG030
9410	2393,16	D	IG030
<b>492.506,54 €</b>			
Wage Type	Amount	Debit or Credit	G/L Account Number
9410	3105,52	D	IG030
9410	2943,24	D	IG030
9410	1839,87	D	IG030
9410	3865,84	D	IG030

Etape 4 : Dans la colonne Wage type, sélectionner tous les codes salariaux (même le 9D6B), sélectionner « C » pour crédit dans la colonne Debit or Credit. Effectuer le total de la colonne Amount

Counter booking code	Wage Type	Amount	Debit or Credit
Trier du plus petit au plus grand		2207,59	C
Trier du plus grand au plus petit		3985,77	C
Trier par couleur		281,29	C
Effacer le filtre de « Wage Type »		2701,17	C
Filtrer par couleur		4505,78	C
Filtres numériques		2596,17	C
		213,64	C
		3590,29	C
		11,52	C
		2651,19	C
		3891,5	C
		2667,56	C
		6,73	C
		148,83	C
		3162,53	C
		552,94	C
		2758,05	C
		80,45	C
		93,86	C
		140,48	C
		160,91	C
		297,64	C
		2561,71	C

Wage Type	Amount	Debit or Credit	G/L Account Number
=SOUS.TOTAL(9;J3:J398182)			
9410	2207,59	C	IG030
9410	3985,77	C	IG030
9410	281,29	C	IG030
45.018.024,26 €			
9410	2207,59	C	IG030

Etape 5 : Le résultat obtenu à l'étape 3 doit être soustrait du montant obtenu à l'étape 4. Le résultat correspond au total du fichier de paiement.

492.506,54 €	45.018.024,26 €	=J1-I1	
Wage Type	Amount	Debit or Credit	G/L Account Number
9410	2207,59	C	IG030

492.506,54 €	45.018.024,26 €	44.525.517,72 €	
Wage Type	Amount	Debit or Credit	G/L Account Number
9410	2207,59	C	IG030

Bic	Bban	Iban	Amount	Currency	Compu
			15,77	EUR	11
			2.081,28	EUR	10
			1.823,89	EUR	10
			1.773,81	EUR	10
			417,05	EUR	11
			1.721,17	EUR	10
			962,88	EUR	11
			2.767,18	EUR	10
			201,44	EUR	11
			1.664,18	EUR	10
			1.328,08	EUR	10
			1.987,10	EUR	10

ANNEXE 2

**Fichier PDE versus Fichier TH.SBNN**

Cette comparaison est simplifiée sur base des codes techniques 9D6A et 9D6B présents dans le fichier PDE. Ces codes techniques propres à SAP, vous permet d'isoler le montant des nets négatifs générés sur le mois.

Il est à remarquer qu'il n'est plus possible d'isoler les écritures comptables liés à ces nouveaux nets négatifs comme par le passé par rapport aux fichiers BHCP fourni par la firme ACERTA.

Dans le fichiers PDE, sélectionner le code salarial 9D6A (toujours au débit) ou 9D6B (toujours au crédit) dans la colonne Wage Type, le montant repris dans la colonne Amount correspond au fichier TH.SBNN pour toutes les nouvelles dettes.

Remarques : Les deux fichiers TH.SBNN sans run d'urgence et avec run d'urgence doivent être regroupés pour isoler les dettes « New ».

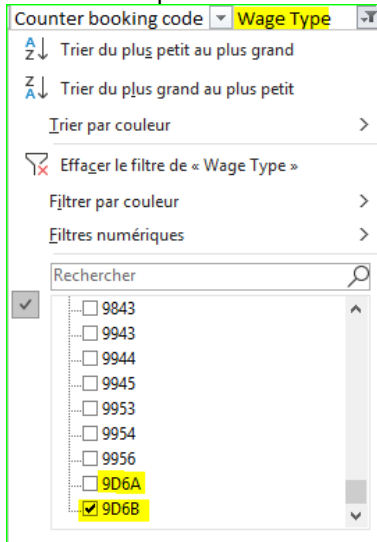
Exemple :

Total TH.SBNN pour les nouvelles dettes du mois en cours = 174 544,92 €

K	L	M	N	O	P	Q	Z
<b>Total dettes New ==&gt;</b>				<b>€ 174.544,92</b>			
BeginDate	Status	DebtGrp	Rang	Amount	Paid	Rest	Type
01-01-00	I	9953	1	619,55	0,00	619,55	New
01-01-00	I	9953	1	4,48	0,00	4,48	New
01-01-00	I	9953	1	16,53	0,00	16,53	New
01-01-00	I	9953	1	4,73	0,00	4,73	New

Fichier PDE :

Appliquer le filtre sur la première ligne reprenant les intitulés des colonnes. Sélectionner dans la colonne Wage Type, les codes techniques 9D6A ou 9D6B (dans l'exemple, nous sélectionnons le code 9D6B).



Effectuer le total de la colonne Amount. Le résultat obtenu correspond au total des dettes « New » du fichier TH.SBNN.

I	J	K	R	I	J	K	R
<b>=SOUS.TOTAL(9;J3:J398182)</b>				<b>174.544,92 €</b>			
Wage Type	Amount	Debit or Credit	G/L Account	Wage Type	Amount	Debit or Credit	G/L Account
9D6B	1378,73	C	IG030	9D6B	1378,73	C	IG030
9D6B	773,51	C	IG030	9D6B	773,51	C	IG030
9D6B	1251,86	C	IG030	9D6B	1251,86	C	IG030
9D6B	28,11	C	IG030	9D6B	28,11	C	IG030
9D6B	213,64	C	IG030	9D6B	213,64	C	IG030

**ATTENTION** : Dans le run définitif du mois de 10/2021, il y a 10 nouvelles dettes qui ne font pas l'objet d'une écriture comptable dans le fichier PDE et dans les interfaces FedCom. Le montant total de ces dettes est égal à 185,12 €. Ce montant n'est pas à prendre en considération pour établir la concordance entre les fichiers PDE et TH.SBNN. (montant total du SBNN = 174 730,04 € - 185,12 € = 174 544,92 €)

Cette problématique a été signalée à la firme Alight. Nous sommes dans l'attente d'une réponse de leur part.

## ANNEXE 3

**Fichier PDE versus Déclaration FinProf**

Ci-dessous, vous trouverez les manipulations nécessaires pour vérifier la concordance du fichier PDE avec les fichiers Finprof\_0509\_B1 et B2. La même procédure fonctionne pour les 2 fichiers.

**Finprof 0509 B1 et B2.csv**

1. Appliquer le filtre sur la première ligne reprenant les intitulés des colonnes.
2. Sélectionner FINPROF dans la colonne Informatiebron
3. Effectuer le total de la colonne Verschuld.bedr.vhf. (pour les deux fichiers B1 et B2)
4. L'addition obtenue pour les deux fichiers B1 et B2 correspond au total du compte GL 45301 des fichiers PCO et PDE.

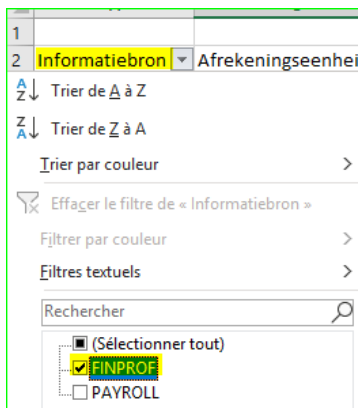
Exemple :

Fichier Finprof 5XXX B1

Etape 1 : Appliquer le filtre sur la première ligne reprenant les intitulés des colonnes

Informatiebron ▼ Afrekeningseenheid ▼ Afrekeningsjaar ▼ Afrekeningsperiode ▼ Bedrijfsnummer ▼ TemSe-object ▼

Etape 2 : Sélectionner FINPROF dans la colonne Informatiebron



Etape 3 : Effectuer le total de la colonne Verschuld.bedr.vhf

A	B	Q	R	S	T
			=SOUS.TOTAL(9;R3:R1071)		
Informatiebron ▼	Afrekeningseenheid ▼	Belastbare inkomsten ▼	Verschuld.bedr.vhf. ▼	Valuta ▼	Tax check ▼
FINPROF	B1	3.004,27	805,62	EUR	X
FINPROF	B1	6.770,85	2.773,97	EUR	X
FINPROF	B1	4.473,97	1.507,94	EUR	X
FINPROF	B1	6.910,06	2.383,87	EUR	X
			1.680.390,35 €		
Informatiebron ▼	Afrekeningseenheid ▼	Belastbare inkomsten ▼	Verschuld.bedr.vhf. ▼	Valuta ▼	Tax check ▼
FINPROF	B1	3.004,27	805,62	EUR	X
FINPROF	B1	6.770,85	2.773,97	EUR	X
FINPROF	B1	4.473,97	1.507,94	EUR	X
FINPROF	B1	6.910,06	2.383,87	EUR	X

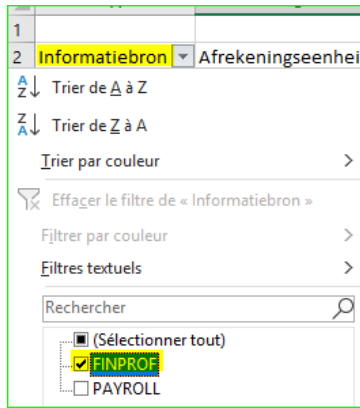
Un montant total de précompte professionnel de 1 680 390,95 € est obtenu pour les anticipatifs (B1)

Répéter les étapes 1 à 3 pour le fichier Finprof 0509 B2.

Etape 1 : Appliquer le filtre sur la première ligne reprenant les intitulés des colonnes

Informatiebron ▼ Afrekeningseenheid ▼ Afrekeningsjaar ▼ Afrekeningsperiode ▼ Bedrijfsnummer ▼ TemSe-object ▼

## Etape 2 : Sélectionner FINPROF dans la colonne Informatiebron



## Etape 3 : Effectuer le total de la colonne Verschuld.bedr.vhf

A	B	Q	R	S	T
			=SOUS.TOTAL(9;R3:R16578)		
Informatiebron	Afrekeningseenheid	Belastbar	Verschuld.bedr.vhf.	Valuta	Tax check
FINPROF	B2	7.142,14	2.440,16	EUR	X
FINPROF	B2	2.127,45	98,47	EUR	X
FINPROF	B2	1.651,86	103,19	EUR	X
FINPROF	B2	2.947,87	776,73	EUR	X
			16.397.480,00 €		
Informatiebron	Afrekeningseenheid	Belastbar	Verschuld.bedr.vhf.	Valuta	Tax check
FINPROF	B2	7.142,14	2.440,16	EUR	X
FINPROF	B2	2.127,45	98,47	EUR	X
FINPROF	B2	1.651,86	103,19	EUR	X
FINPROF	B2	2.947,87	776,73	EUR	X

Un montant total de précompte professionnel de 16 397 480,00 € est obtenu pour les terme échu (B2)

Soit un total de précompte professionnel de 18 077 870,35 € (1 680 390,95 € + 16 397 480,00 €)

Ce montant correspond avec le bordereau FIN\_202110\_0509\_PAYMENT DEADLINE 20211115\_B2.PDF

PAYMENT INFORMATION	
VALUE DATE	15 November 2021
Company Nr.	00869909460
SAP code	0509
Company	Federale Politie
Amount	18.077.870,35
Payment Ref.	869909491080

### Fichier PDE.

Attention pour les manipulations présentées ci-dessous, les deux fichiers PDE1 sont regroupés en un seul fichier

1. Appliquer le filtre sur la première ligne reprenant les intitulés des colonnes.
2. Dans la colonne G/L Account Number, sélectionner le compte GL 442415
3. Dans la colonne Debit or Credit, sélectionner « D » pour débit. Effectuer le total de la colonne Amount et noter le résultat obtenu. En effet, ce montant au débit du compte 442415 devra être soustrait du montant obtenu dans la suite de la procédure.
4. Sans rien changer au niveau du filtre, sélectionner « C » pour crédit dans la colonne Debit or Credit. Effectuer le total de la colonne Amount
5. Le résultat obtenu à l'étape 3 doit être soustrait du montant obtenu à l'étape 4. Le résultat correspond au total du précompte professionnel obtenu ci-dessus et au bordereau FIN\_202110\_0509\_PAYMENT DEADLINE 20211115\_B2.PDF .

Etape 1 : Appliquer le filtre sur la première ligne reprenant les intitulés des colonnes

Personnel Number | Contract number Posting | First Name | Last Name | Payroll Area | Begin of fraction | End of fraction | Counter booking code | Wage Type | Amount

Etape 2 : Dans la colonne G/L Account Number, sélectionner le compte GL 442415

Amount	Debit or Credit	G/L Account Number
3297		
73		
23		
16		
119		
247		
31		
805		
2207		
173		
173		
3		
3		

Etape 3 : Dans la colonne Debit or Credit, sélectionner « D » pour débit. Effectuer le total de la colonne Amount et noter le résultat obtenu. En effet, ce montant au débit du compte 442415 devra être soustrait du montant obtenu dans la suite de la procédure.

J	K	R
=SOUS.TOTAL(9;J3:J398182)		
Amount	Debit or Credit	G/L Account Number
0,06	D	442415
1030,85	D	442415
1030,85	D	442415
500,33	D	442415
666,45	D	442415
295.552,49 €		
Amount	Debit or Credit	G/L Account Number
0,06	D	442415
1030,85	D	442415
1030,85	D	442415
500,33	D	442415
666,45	D	442415

Etape 4 : Sans rien changer au niveau du filtre, sélectionner « C » pour crédit dans la colonne Debit or Credit. Effectuer le total de la colonne Amount

I	J	K	R
295.552,49 €	18.373.422,84 €		
Wage Type	Amount	Debit or Credit	G/L Account Number
9200	805,62	C	442415
9200	2773,97	C	442415
9200	1255,32	C	442415
9210	252,62	C	442415
9200	2383,87	C	442415

Etape 5 : Le résultat obtenu à l'étape 3 doit être soustrait du montant obtenu à l'étape 4. Le résultat correspond au total du précompte professionnel.

Total précompte professionnel de 1 196 364,73 €

I	J	K	R
-295.552,49 €	18.373.422,84 €	18.077.870,35 €	
Wage Type	Amount	Debit or Credit	G/L Account Number
PAYMENT INFORMATION			
VALUE DATE	15 November 2021		
Company Nr.	00869909460		
SAP code	0509		
Company	Federale Politie		
Amount	18.077.870,35		
Payment Ref.	869909491080		

Etant donné qu'il y a deux fichiers PDE, l'un pour les membres du personnel anticipatif (B1) et l'autre pour les membres du personnel à terme échu (B2), la correspondance peut être effectuée pour les deux fichiers Finprof 0509\_B1 et B2.csv, séparément.

En sélectionnant PAYROLL dans la colonne Informatiebron des fichiers Finprof 0509\_B1 et/ou B2.csv, la correspondance peut être effectuée par membre du personnel dans le fichier PDE.

## ANNEXE 4

**Fichier PDE1 : détail des colonnes**

**Personnel number** : numéro du personnel propre à SAP

**Contract number posting** : numéro d'identification

**First name** : prénom

**Last name** : nom

**Payroll Area** : B1 (anticipatif) ou B2 (terme échu)

**Beging of fraction** : début de la fraction de la période de calcul

**End of fraction** : fin de la fraction de la période de calcul

**Counterbooking code** : écriture et contre-écriture

**Wage type** : code salarial

**Amount** : montant

**Debit or credit** : débit ou crédit

**Funds center** : imputation budgétaire

**Functional area** : Domaine fonctionnel

**Commitment item** : code SEC

**Reference month** : mois de référence du calcul (y compris les régularisations)

**Dependant wage type** : code salarial de base utilisé pour le calcul des cotisations patronales

**DOPA** : Code imputation ou Fbud

**G/L Account** : compte général liés aux écritures comptables

**Statute** : statut du membre du personnel (contractuel ou statutaire)

**Reference year** : année de référence

**Organizational ID** : numéro de la Police Fédérale (0509)

**Closing date**: date de clôture

**Closing key** : référence propre à SAP

**Imputation or invoicing code** : code permettant d'effectuer une facture de détachement

**Reference period** : période de référence

**Cost center** : centre de coût (Vide actuellement)

**Indicat** : Statut de l'enregistrement. (Vide actuellement)